

2012 – 2022 : l'AFSSI fête ses 10 ans !

L'AFSSI, l'Association Française des Sociétés de Services et d'Innovation pour les Sciences de la Vie, est née en 2012 de la volonté de fédérer, faire reconnaître et entendre la voix des sociétés françaises de services et d'innovation technologique, dans le domaine stratégique des sciences du vivant. 10 ans plus tard, sa motivation reste intacte, portée par l'expertise de ses 130 membres actifs et la dynamique d'une filière, devenue pilier de l'innovation Santé en France.

Dans quel contexte a été créée l'AFSSI ? Qui sont les membres de l'Association ? Quelle place occupent-ils aujourd'hui dans le processus de développement des produits de santé ? Quels engagements défend l'AFSSI ? Entretien avec M. Yohan GROSJEAN, Conseils Marketing-Communication & Directeur des opérations de l'AFSSI...

La Gazette du Laboratoire (LGdL) : « Bonjour M. GROSJEAN. Quelques mots tout d'abord pour rappeler le contexte et les raisons qui ont motivé la création de l'AFSSI ? »

Yohan GROSJEAN (Y. G.) : « Il y a 10 ans, nous avons créée l'AFSSI comme une réponse formelle à la nouvelle structure de l'industrie pharmaceutique dans le monde, conduisant à l'externalisation d'une large part de sa R&D et la nécessité de coconstruire des programmes innovants via le développement de nouveaux partenariats. Avec l'essor des biotechnologies, les phases pré-cliniques et cliniques sont devenues tellement spécifiques et complexes qu'elles requièrent en effet des ressources expertes dédiées ; des sociétés spécialisées se sont ainsi vu confier les étapes-clés de ces travaux pour le compte et en collaboration étroite avec les grands laboratoires comme les start-up... »

C'est dans le cadre d'une rencontre initiée en 2012 par Philippe GENNE, CEO de la société Oncodesign, en marge d'un événement sur l'outsourcing, que les futurs membres fondateurs de l'AFSSI ont été réunis (Abliance, Animascope, Bertin Pharma, Biosims Technologies, Cynbiose, Diverchim, Drugabilis, Imstar, Mabsolys (Groupe Firalis), Oncodesign, Oroxcell, Provence Technologies, XenTech). Tous constataient et regrettaient l'absence d'une organisation professionnelle capable de représenter et défendre les spécificités de leurs activités de service et d'innovation dans le domaine pré-clinique. Ils déploraient notamment la mise en concurrence inégale que constituait le doublement du Crédit Impôt Recherche pour les entreprises confiant leurs travaux de R&D aux plateformes académiques. Il était donc devenu primordial que soient pris en considération par les institutions nationales le point de vue et les besoins de nos sociétés, notamment sur la thématique fiscale, afin de favoriser le développement de tous les acteurs de l'innovation en santé en France, de façon équilibrée et sereine.

Ainsi est née l'AFSSI en 2012, sous l'impulsion de Philippe GENNE et d'une quinzaine d'entrepreneurs experts dans le domaine des services et de l'innovation en sciences de la vie, pour permettre à la filière et à ses membres, dans leur ensemble, de gagner en attractivité et en compétitivité. L'AFSSI compte à ce jour 130 adhérents et a vu se succéder à sa présidence quatre dirigeants d'entreprises de la filière : Philippe GENNE, fondateur et président de la société Oncodesign, Xavier MORGE, directeur du développement commercial et marketing d'Oncodesign (aujourd'hui directeur général de Bioaster),

Joel VACUS, président de Drugabilis, et depuis 2021, Hugues CONTAMIN, fondateur et président de la société Cynbiose. »

LGdL : « Qui sont les membres de l'AFSSI ? »

Y. G. : « L'AFSSI réunit des sociétés françaises de droit privé, PME et TPE exerçant dans le prisme des sciences de la vie. Ils sont majoritairement positionnés en préclinique et exercent en tant que prestataires (même si nous préférons le terme de « partenaire ») de recherche et développement pour le compte de tiers et peuvent aussi mener en parallèle leurs propres programmes de R&D.

Ces sociétés innovantes, ultra spécialisées et complémentaires, offrent au sein de l'AFSSI une large représentation sectorielle en santé, de la pharmaceutique et des biotechnologies, jusqu'au diagnostic et essais cliniques, mais aussi dans les domaines de l'agro-alimentaire, de la nutrition, la cosmétologie ou encore l'environnement et la bioinformatique. Acteurs dynamiques et hautement qualifiés, ces sociétés forment un tissu diversifié d'experts scientifiques, partenaires indispensables au développement des industries dans les sciences de la vie. La force vive de notre filière et de la R&D en France ! »

LGdL : « La place des sociétés de services et d'innovation pour les sciences de la vie dans le processus de développement des produits de santé ? »

Y. G. : « Les sociétés de services et d'innovation pour les sciences de la vie évoluent essentiellement dans les phases pré-cliniques, mais aussi cliniques. De l'identification d'un lead à la mise en œuvre des essais cliniques, pas un projet de nouveau produit de santé n'échappe aujourd'hui à l'expertise des membres de l'AFSSI.

Nos sociétés, françaises, répondent aux enjeux sociétaux et de souveraineté, mais aussi d'ancrage sur le territoire. Aux côtés des big pharma et des biotech, elles constituent un maillon essentiel de la nouvelle chaîne de valeur pour identifier, tester, développer et amener jusqu'à leur enregistrement les médicaments de demain. Leurs expertises et infrastructures de pointe, notamment en recherche préclinique, leur permettent de se positionner comme des acteurs incontournables des programmes de R&D en santé. **Ainsi, bien plus que de simples prestataires exécutants, les sociétés de services et d'innovation s'imposent comme de véritables partenaires, des transformateurs qui concrétisent les travaux des grands groupes pharmaceutiques comme des start-up.**

L'AFSSI représente aujourd'hui 300 sociétés en France, ce qui en fait le premier pôle de R&D pré-clinique en France, cumulant 10 000 emplois de haut niveau et 1 milliard de chiffre d'affaires. »

LGdL : « Quelles ont été les principales actions menées par l'AFSSI ces dix dernières années ? »

Y. G. : « La mission originelle de l'AFSSI reste inchangée : permettre à ses membres de partager leurs savoir-faire et expériences, les représenter auprès des institutions et faire reconnaître leur place capitale dans la chaîne de valeur des produits de santé. L'AFSSI participe à l'animation de cet écosystème fort impliquant tous les acteurs : pouvoirs publics, académiques, industries pharmaceutiques et biotech, sociétés de services et d'innovation.

Les axes prioritaires des actions menées par l'AFSSI les sept premières années ont reposé sur quatre piliers :

- **le networking**, vecteur d'échanges et de rencontres entre les acteurs nationaux de la recherche pré-clinique via l'organisation d'événements fédérateurs et la création d'outils de référence tels que l'annuaire internet des membres de l'AFSSI ;



Xavier Morge, actuel DG de Bioaster, président AFSSI (2016-2019)
Claude-Alain Cudennec, Délégué général AFSSI (2012-2018)
Hugues Contamin, CEO de Cynbiose, Président en exercice de l'AFSSI
Joel Vacus, CEO de Drugabilis, Président AFSSI (2019-2021)
Yohan Grosjean, Directeur des opérations de l'AFSSI

- **la sensibilisation de nos instances nationales**, centrée principalement sur les questions d'équité fiscale et réglementaire ;
- **la visibilité des membres de l'AFSSI** auprès des partenaires et donneurs d'ordre nationaux et internationaux, grâce notamment à la vitrine que représente son site internet et notre carto 3 clics qui rend lisible les compétences de nos membres ;
- **les « Bonnes Pratiques de travail en réseau »** développées selon deux approches : la cooptation et la mise en place d'un réseau de référents régionaux.
- **le renforcement des relations avec la recherche académique, et notamment le monde universitaire**, initié également sous la présidence de Joel VACUS, en 2019 »

LGdL : « Quels sont les problèmes portés en ce moment par l'AFSSI ? »

« L'enjeu actuel pour l'AFSSI porté depuis 2021 par notre président Hugues Contamin est celui d'une reconnaissance définitive de ce que nous apportons dans l'écosystème de l'innovation dans les Sciences de la Vie en France. Nous souhaitons souligner que les entreprises de service privées interviennent dans la continuité sur toute la chaîne d'expertise, depuis l'identification d'un lead jusqu'à la mise en œuvre des essais cliniques. Nos sociétés sont françaises. Si l'Etat met en place le plan d'innovation Santé, comme Lyse Santoro (PDG de société THAC et personnalité qualifiée du Conseil Stratégique Industries de la Santé, CSIS) nous l'a rappelé lors de la table ronde des AFSSI Connexions, avec un enjeu de souveraineté, d'ancrage sur le territoire, l'objectif est de faire en sorte d'en faire bénéficier les sociétés de services et d'innovation, et d'être intégrés au bon niveau et reconnus dans cet écosystème pour notre fiabilité et nos savoirs faire et expertises.

Nos sociétés de services sont également de plus grands pourvoyeurs d'emplois que les sociétés biotech. Nous générerons du chiffre d'affaires bénéfique à la balance commerciale et nous recrutons des profils experts à grande ampleur, formés pour la majeure partie par les universités françaises.

Un autre enjeu actuel très fort est celui des risques menaçant la recherche biomédicale française, en particulier le développement préclinique des produits de santé innovants, par des contraintes de plus en plus marquées en Europe et en France liées à l'utilisation d'animaux à des fins scientifiques. Les très forts enjeux gravitant autour de cette thématique peuvent avoir pour effet de délocaliser à court et moyen terme cette capacité de R&D préclinique académique et industrielle. Or, sans modèles alternatifs scientifiquement pertinents et suffisants, toute délocalisation se ferait dans des pays en dehors de l'espace européen où le niveau de protection des animaux est inférieur, voire insuffisant. Notre souveraineté sanitaire serait également mécaniquement affectée et irait à l'encontre des objectifs affichés depuis 2020. Nous travaillons donc activement à expliquer

la nécessité de maintenir cette recherche en France et en Europe.

L'AFSSI confirme de fait son engagement à répondre à ces enjeux et problématiques clés, et vient d'ailleurs de signer, dans le cadre des AFSSI Connexions en juillet dernier, la Charte de transparence sur le recours aux animaux à des fins scientifiques et réglementaires en France, ainsi que son adhésion au Gircor. »

LGdL : « Quels événements l'AFSSI organise-t-elle à destination de ses membres et autres acteurs des sciences de la vie tout au long de l'année ? »

Y. G. : « L'AFSSI organise trois types d'événements en présentiel :

- **l'Assemblée Générale**, accessible à tous, dont le programme intègre des interventions d'experts et témoignages de nos membres sur des thématiques d'actualité. Elle se tient chaque année au 1^{er} trimestre ;
- **les AFSSI Connexions**, journées de la R&D partenariale en santé, planifiées chaque année – historiquement début juillet – autour de conférences et de rendez-vous networking, d'un espace d'exposition et d'ateliers thématiques. La toute dernière édition des AFSSI Connexions s'est tenue les 5 et 6 juillet 2022 à Lyon ; elle a été une belle occasion de célébrer les dix ans de l'Association aux côtés de tous les acteurs qui ont contribué à son développement.
- **les ateliers AFSSI en région**, programmés en lien avec les pôles de compétitivité et clusters, sur des sujets pragmatiques proches des problématiques des dirigeants.

Une série de webinaires intitulés « **les membres AFSSI ont la parole** » est par ailleurs proposée par l'AFSSI sous format digital : des présentations mettant à l'honneur nos membres et leurs expertises, dans le cadre parfois d'offres croisées. Ouverts à tous, ces webinaires sont également disponibles en replay sur le site internet www.afssi.fr. »

Soulignons enfin la création régulière au sein de l'AFSSI de **nouveaux groupes de travail (GT)** en fonction de l'actualité et des demandes de ses membres. L'annonce du Plan Innovation Santé 2030 par le président de la République en juin 2021 a suscité la formation d'un GT dédié. « Ce Plan, doté d'une enveloppe de 7 milliards d'euros offre une véritable opportunité de redynamiser la recherche en santé en France et d'affirmer la compétitivité, l'attractivité et la souveraineté nationale en recherche préclinique. Les sociétés de services et d'innovation, par la voix de l'AFSSI, entendent prendre toute leur place dans cet écosystème en contribuant activement à son essor », ajoute Yohan GROSJEAN.

Pour en savoir plus :

Le site internet : afssi.fr
carto 3 Clics : afssi.fr/network
email : ygrosjean@afssi.fr